



EN LIGNE

PROTECTION SOCIALE

# LA PROTECTION SOCIALE : L'ESPOIR DE L'AFRIQUE POUR ATTEINDRE LES OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DURABLE

LANCEMENT DE LA STRATEGIE REGIONALE POUR L'ACCELERATION  
DE LA COUVERTURE DE LA PROTECTION SOCIALE EN AFRIQUE

16 – 17 NOVEMBRE 2021

*Note d'information*



Organisation  
internationale  
du Travail



Centre international de formation

## CONTEXTE

Toute personne a droit à la sécurité sociale et à un niveau de vie décent, conformément aux articles 22 et 25 de la **Déclaration universelle des droits de l'homme** (1948).

La protection sociale contribue fortement à réduire la pauvreté, l'exclusion et les inégalités tout en renforçant la stabilité politique et la cohésion sociale. C'est un outil puissant pour prévenir et se relever des crises économiques, les catastrophes naturelles et les conflits. La protection sociale contribue à la croissance économique en soutenant le revenu des ménages et la consommation intérieure.

En outre, la protection sociale renforce le capital humain et la productivité. Elle est donc essentielle à la croissance inclusive et au développement durable. La promotion de la protection sociale est également une condition de la justice sociale et du changement transformateur dans le monde du travail, ainsi que de la réalisation de plusieurs **Objectifs de développement durable**.

Afin de soutenir les efforts visant à faire du droit à la protection sociale une réalité pour tous, les chefs d'État, le Groupe de la Banque mondiale et l'Organisation internationale du travail ont lancé en septembre 2016 le **Partenariat mondial pour la protection sociale universelle (USP2030)** en vue de réaliser les objectifs de développement durable. Sous la codirection de la **Banque mondiale** et de **l'Organisation internationale du travail**, les partenaires de l'USP2030 travaillent ensemble pour augmenter le nombre de pays qui offrent une protection sociale universelle, conformément à **l'agenda 2030 pour le développement durable**.

**L'Afrique a fait preuve d'une forte volonté politique** au plus haut niveau pour mettre en place des politiques favorisant un développement durable et la lutte contre la pauvreté en promouvant des politiques de protection sociale et en assurant un accès effectif à la sécurité sociale à toute la population.

Cet engagement politique se traduit notamment en *déclarations, plans d'action et cadres stratégiques*, tels que :

- La **Déclaration tripartite de Yaoundé sur la mise en œuvre du socle de protection sociale** (2011) ;
- La **Déclaration et le Plan d'action de Ouagadougou + 10 de la CUA sur l'emploi, l'éradication de la pauvreté et le développement inclusif** (2015) ;
- La **Déclaration d'Addis-Abeba sur la transformation de l'Afrique par le travail décent pour le développement durable** (2015) ;
- **L'Agenda 2063 : L'Afrique que nous voulons** ;
- La **Déclaration d'Abidjan - Promouvoir la justice sociale : Façonner l'avenir du travail en Afrique**, adoptée par les mandants de l'OIT lors de la 14e Réunion régionale africaine en décembre 2019.

Malgré l'importance relative accordée aux politiques de protection sociale, tant au niveau régional que national, **la couverture sociale reste limitée sur le continent**.

Les estimations les plus récentes de l'OIT montrent que l'Afrique a **la couverture de protection sociale la plus faible au monde** : 17% de la population totale contre une moyenne mondiale de 47%.

Le déficit de couverture en Afrique est associé à **un sous-investissement important dans la protection sociale** ainsi qu'à la persistance de **l'économie informelle**. Le niveau des dépenses moyennes de protection sociale par rapport au PIB en Afrique est inférieur à 5%, alors que la moyenne mondiale est de 12,9%.

Finalement, la pandémie de la **COVID-19** a mis en évidence les lacunes flagrantes de la protection sociale et souligné les conséquences inquiétantes d'une couverture insuffisante, notamment dans l'économie informelle. Elle a renforcé l'importance de garantir une couverture sociale adéquate tout au long de la vie et dans toutes les formes d'emploi. La crise a contraint de nombreux gouvernements à étendre temporairement la protection sociale à des groupes non couverts en introduisant des mesures et législations extraordinaires.

La majorité des mesures de protection sociale face à la COVID-19 (85,9%), ont été fournies par des mécanismes d'assistance sociale. Cependant, ces mesures ont faiblement couverts les travailleurs **les plus touchés par la pandémie soit les travailleurs de l'économie informelle**. Les efforts déployés pour offrir une protection sociale à l'économie informelle pendant la crise ont été freinés par les difficultés liées à l'informalité, notamment l'identification. La crise offre toutefois **l'occasion de mieux reconstruire et d'accélérer la couverture de la protection sociale** sur le continent.

Considérant l'impératif politique, social et économique d'accélérer l'extension de la protection sociale en Afrique, le Bureau régional de l'OIT pour l'Afrique a développé une **Stratégie régionale** pour soutenir les initiatives des mandants visant à promouvoir la protection sociale universelle au niveau national.

Cette stratégie s'inscrit dans le cadre établi par le rapport du Secrétaire général des Nations Unies « **Notre programme commun** », notamment le contrat social renouvelé entre les gouvernements et leurs citoyens et au sein des sociétés, qui inclut une nouvelle ère de protection sociale universelle. En particulier :

- Il s'appuie sur les récents développements en matière de protection sociale, tant au niveau mondial que régional ;
- Il inclut les conclusions du **Dialogue régional pour l'accélération de la protection sociale et le financement durable en Afrique** (avril 2021) ;
- Il s'enracine dans la **Résolution concernant la deuxième discussion récurrente sur la protection sociale (sécurité sociale)** adoptée par la Conférence internationale du travail en juin 2021.

Le lancement de cette stratégie régionale et de son programme de mise en œuvre coïncide avec la publication du **Rapport Mondial sur la protection sociale 2020-2022**.

Le **Rapport mondial sur la protection sociale**, élaboré par l'OIT, donne un aperçu global des tendances récentes des systèmes de protection sociale, y compris les socles de protection sociale :

- Un large éventail de données mondiales, régionales et nationales sur la couverture de la protection sociale, les prestations et les dépenses publiques de protection sociale ;
- Une évaluation de la gamme des prestations de protection sociale pour les enfants, pour les femmes et les hommes en âge de travailler et pour les personnes âgées ;
- Une évaluation des progrès réalisés en matière de couverture universelle de la santé et informe les politiques des options pertinentes pour combler les lacunes.

En outre, cette édition particulière du Rapport mondial sur la protection sociale couvre l'impact de la pandémie actuelle de COVID-19 sur la protection sociale, les réponses politiques sans précédent et l'opportunité qu'elle offre de poursuivre une approche à grande échelle pour accélérer les progrès vers une protection sociale universelle, clé d'une plus grande résilience, d'un travail décent et de la justice sociale.

## OBJECTIFS

Les objectifs de cette réunion sont:

- Lancement officiel de la **Stratégie régionale pour l'accélération de la couverture de la protection sociale en Afrique** et de son programme de mise en œuvre;
- Lancement régional du **Rapport mondial sur la protection sociale et du Rapport complémentaire pour l'Afrique** ;
- Table ronde sur le financement de l'accélération de la protection sociale en Afrique afin de renforcer la réalisation de l'Agenda 2030.

## FORMAT ET CONTENU

La réunion, organisée par l'OIT en étroite collaboration avec la Commission de l'Union africaine, se déroulera exclusivement en ligne et sera structurée sur deux jours :

### JOUR 1 (DURÉE : 2 HEURES)

- Session 1 : Présentation des principales conclusions et orientations politiques du Rapport mondial sur la protection sociale 2020-2021 et de la stratégie régionale pour l'accélération de la couverture de la protection sociale en Afrique 2021-2025
- Session 2 : Panel de haut niveau : **Vers une couverture de protection sociale de 40 pour cent en Afrique**

## JOUR 2 (DURÉE : 3 HEURES)

- Session 1 : Financement de la protection sociale pour mieux reconstruire vers l'Agenda 2030 Présentation de cas de deux pays sur le financement de la protection sociale
- Session 2 : Table ronde des partenaires du développement (panel) : **Financement de la stratégie pour l'accélération de la couverture de la protection sociale en Afrique**

La réunion se déroulera en **anglais, français, arabe** et **portugais**. L'interprétation simultanée sera disponible tout au long de l'événement.

## PARTICIPANTS

Cette réunion stratégique continentale rassemblera des **responsables de haut niveau** des institutions suivantes :

- Nations Unies (UNECA, UNDESA, UNDCO, PNUD, OMS, FAO, UNICEF)
- Représentants de la Commission de l'Union africaine - Commission de l'UA et organes de l'UA
- Représentants des Communautés économiques régionales (CER)
- Représentants des Gouvernements (Ministères en charge de la sécurité sociale et des finances)
- Représentants des organisations de travailleurs et d'employeurs au niveau continental et national
- Représentants des institutions de sécurité sociale et des associations de sécurité sociale
- Partenaires de développement travaillant sur la protection sociale en Afrique (Délégations de l'UE, CE, ICMPD, SIDA, UK Aid, Irish Aid, SDC, FES, GIZ, BAD, Banque mondiale, FMI et SPIAC-B)
- Organisations de la société civile, recherche et université

## PROGRAMME

L'événement se déroulera exclusivement en ligne. Le programme et les liens d'inscription seront disponibles sur [le site web dédié](#).

Les dates de l'événement sont les suivantes :

- 16 novembre 2021 de 10h00 à 12h00 (GMT)
- 17 novembre 2021 de 09h00 à 12h00 (GMT)

**L'événement est ouvert au public sur inscription.**

# INFOS

**POUR DE PLUS AMPLES INFORMATIONS  
VEUILLEZ CONTACTER**

**Bureau régional de l'OIT pour l'Afrique**

Plateau, Immeuble CCIA  
Abidjan - Côte d'Ivoire  
01 BP 3960 Abidjan 01  
poku@ilo.org  
umuhire@ilo.org

**Centre international de formation de l'OIT**

Programme de Protection sociale, gouvernance et tripartisme (SPGT)  
Viale Maestri del Lavoro, 10  
10127 Turin, Italie  
spgt@itcilo.org